



ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE EN SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE L'AGES**

**Jeudi 16 septembre à 17h, au D3-2041**

*Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire,  
(A) annexe, (H) huis clos*

**ORDRE DU JOUR** (Durée estimée : 2h)

AG/0.1 Ouverture de l'assemblée

**Ouverture de l'assemblée à 17h08.**

AG/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)

**Samuel Côté (Biologie) propose Alexandre Guimond à l'animation, Émilie Coulombe au secrétariat et Philippe Desbiens-Fortin comme garde du senti. Alexandre Martineau (Biologie) appuie.**

AU.

AG/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)

Alexandre (Animation) rappelle à l'assemblée les procédures.

AG/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)

**Raphael Francis (Environnement) propose l'ordre du jour tel que présenté. Alexandre Martineau (Biologie) appuie.**

AU.

1. Affaires Générales de l'AGES

AG/1.1.

Caduc.

2. Affaires Financières

AG/2.1.

Caduc.

3. Affaires Politiques

AG/3.1.

Caduc.

4. Affaires Environnementales

AG/4.1. Mandat d'appui à la Coalition étudiante pour un virage environnemental/social (D)

Marc-André Deschênes (AGES) fait la lecture de la proposition.

**Que l'AGES participe aux activités et aux instances de la CEVES;**

**Que l'AGES honore sa position ENV. 6 consistant à « [appuyer] les activités et les instances de la CEVES » en faisant la promotion de l'événement via leurs modes de communication ainsi qu'en offrant une contribution monétaire;**

**Que l'AGES soit en grève le 24 septembre 2021 pour la manifestation mondiale pour la justice climatique.**

**Gabrielle Doré (Environnement) reprend la proposition.  
Raphael Francis (Environnement) appuie.**

Alexis Ortolano (Environnement) évoque le nombre de participants anticipé aux manifestations du 24 septembre à l'échelle du Québec.

Raphaël Francis (Environnement) demande vote préalable.

Alexandre Guimond (Animation) refuse la demande et justifie en vulgarisant un passage du Code Morin.

Alexandre Guimond (Animation) interroge l'assemblée pour savoir s'il y a une demande de vote.

Demande de vote.

**Abstention 0**

**Pour 63**

**Contre 4**

**La proposition est adoptée à majorité absolue.**

Marc-André remercie l'assemblée. Il mentionne que les exécutants auront besoin d'aide pour s'assurer que la levée des cours ait lieu afin de respecter la décision prise par l'assemblée.

Samuel Côté (Biologie) demande quand aura lieu l'événement.

Gabrielle Doré (Environnement) répond que la manifestation débutera à 13h au parc Jacques-Cartier.

Charles Viau (physique) demande si la levée des cours doit s'appliquer à tous. Il dit que plusieurs individus souhaiteront certainement assister aux cours et qu'il doute de la légalité de la chose.

Alexandre Guimond (Animation) répond qu'une telle mesure est légale et démocratique.

Marc-André Deschênes (AGES) explique que l'AGES a comme mandat de défendre ses membres ainsi que leurs décisions. Il dit que le tout respecte les RG de l'association.

Samuel Lajeunesse (AGES) suggère à Charles d'aller voir les règlements généraux sur le site web de l'AGES.

Frédéric Lacroix (Environnement) invite l'assemblée à confectionner des pancartes à l'agora des 9h avant la manifestation.

5. Affaires Socioculturelles
- AG/5.1.
- Caduc.

6. Affaires Technologiques  
AG/6.1.  
Caduc.
7. Affaires Internes  
AG/7.1.  
Caduc.
8. Affaires Campus  
AG/8.1.  
Caduc.
9. Affaires Communautaires et Locales  
AG/9.1.  
Caduc.
10. Divers  
AG/10.1  
Caduc.
11. Levée de l'Assemblée  
**Levée de l'assemblée à 17h38.**